



## Lettre d'information Espèces exotiques envahissantes en outre-mer Juillet 2016

### Sommaire

- [Stratégie de lutte 2015-2020 contre les espèces animales invasives à Mayotte](#)
- [Réseau d'alerte sur les plantes exotiques envahissantes dans les départements et régions d'outre-mer](#)
- [Recueil d'expériences de gestion sur les espèces exotiques envahissantes des milieux aquatiques](#)
- [Lutte contre les rats sur l'atoll Beautemps-Beaupré en Nouvelle-Calédonie](#)
- [Un projet fédérateur en Nouvelle-Calédonie pour sensibiliser aux espèces exotiques envahissantes](#)
- [Un laboratoire à ciel ouvert : renaissance d'une forêt sèche à La Réunion](#)
- [Protection des végétaux et réglementation phytosanitaire à Saint-Pierre et Miquelon](#)
- [L'observatoire national de la biodiversité publie ses indicateurs sur les espèces exotiques envahissantes](#)
- [Invacost : un projet scientifique dont vous êtes le héros](#)
- [Rapports, publications, lettres d'information](#)

### Stratégie de lutte 2015-2020 contre les espèces animales invasives à Mayotte



Cette stratégie vise à protéger les écosystèmes aquatiques et terrestres, ainsi que la biodiversité de Mayotte, des risques associés aux espèces animales invasives. A Mayotte, la lutte contre les espèces invasives est considérée comme l'un des enjeux de ces dix prochaines années pour la préservation de la biodiversité de l'île ([UICN France, 2014](#)). La stratégie proposée s'intègre donc dans une problématique globale de prise en compte de la biodiversité et balaie la totalité de la problématique des espèces animales pouvant porter atteintes à la biodiversité (espèces introduites envahissantes, potentiellement envahissantes, domestiques portant atteintes à la biodiversité, cryptogènes à surveiller, indigènes profitant d'une modification de l'environnement causée par l'homme...).

Une stratégie de gestion des espèces végétales envahissantes est également en cours de préparation, pilotée par le Conservatoire botanique national de Mascarin et la DEAL.

**Source** : Caceres S. & Decalf G. (2015). Stratégie de lutte contre les espèces animales invasives à Mayotte. 2015-2020. Rapport ONCFS/DEAL Mayotte. 73 p. + annexes.

[Télécharger](#)

**Contact** : [Sarah Caceres](#) (ONCFS), [Guillaume Decalf](#) (DEAL)

### Réseau d'alerte sur les plantes exotiques envahissantes dans les départements et régions d'outre-mer



Le Laboratoire de la Santé des Végétaux de l'Anses a mis en place depuis 2011 un système d'alerte basé sur l'émission de notes visant à informer les autorités compétentes de l'introduction, de la détection ou de l'expansion d'espèces exotiques émergentes ayant des impacts sur les végétaux ([Germain et al., 2014](#)). Pour les plantes exotiques envahissantes, 90% des notes ont concernés des plantes introduites en France métropolitaine avec une seule note d'alerte concernant une plante en expansion en Martinique ([Fried & Dumbardon-Martial, 2015](#)).

Une réflexion est en cours sur la mise en place d'un système d'alerte plus spécifique

aux départements et régions d'outre-mer : Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Mayotte et La Réunion. Un questionnaire vise à recueillir les besoins d'informations en alerte auprès des acteurs de la lutte contre les plantes exotiques envahissantes dans ces territoires. Il contribuera à produire un rapport d'état des lieux de la situation, à préciser et analyser les besoins et à faire des propositions adaptées.

[Accéder au questionnaire](#)

**Contact :** [Guillaume Fried](#) (Anses)

## Recueil d'expériences de gestion sur les espèces exotiques envahissantes des milieux aquatiques



Le groupe de travail national « invasions biologiques en milieux aquatiques » (GT IBMA), animé par l'UICN France et l'Onema, développe des outils et de nombreuses ressources pour appuyer l'action des gestionnaires d'espaces naturels confrontés aux espèces exotiques envahissantes. C'est dans ce cadre que plus d'une cinquantaine d'expériences de gestion, concernant aussi bien la flore que la faune, ont été recueillies afin de favoriser l'échange d'expériences et la mutualisation des compétences pour améliorer la gestion.

Un travail similaire est lancé cette année à l'échelle des collectivités françaises d'outre-mer afin de recueillir des expériences de gestion d'espèces exotiques envahissantes en milieux aquatiques d'eau douce. Sont concernées par ce recueil d'expériences de gestion :

- les plantes hydrophytes (qui développent la totalité de leur appareil végétatif en pleine eau) ;
- les plantes hélophytes (qui développent des appareils reproducteurs et végétatifs aériens mais gardent leur appareil souterrain dans un substrat en pleine eau) ;
- les plantes amphibies (capables de se développer aussi bien dans l'eau que sur terre) ;
- les plantes de berges ou riveraines (non strictement aquatiques mais inféodées à ce type de milieu) ;
- tous les animaux aquatiques ou inféodés à ce type de milieu (invertébrés, poissons, amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères).

Chaque expérience de gestion apporte des informations sur la structure impliquée, le site d'intervention, l'intervention elle-même (méthode détaillée, calendrier d'intervention, résultats, bilan technique et financier, valorisation des actions, documentation...). Des exemples sont consultables sur le site Internet du GT IBMA ([sur la flore](#) ; [sur la faune](#)).

Si vous souhaitez partager une expérience de gestion pour le bénéfice de tous les gestionnaires ou en pour en savoir plus sur le projet, merci de contacter [Emmanuelle Sarat](#) (chargée de mission "espèces envahissantes", UICN France).

## Lutte contre les rats sur l'atoll Beautemps-Beaupré en Nouvelle-Calédonie



Du 13 au 17 décembre 2015, les membres de l'Association pour la sauvegarde de la biodiversité d'Ouvéa (ASBO), assistés de techniciens de la province des Iles, ont installé sur l'atoll Beautemps-Beaupré une tonne et demie d'appâts anti-rongeurs, en 700 points. L'ASBO a reçu le soutien financier du fonds européen INTEGRE 2, à hauteur de 7,7 millions de francs CFP, pour lutter contre les rats noirs affectant la biodiversité d'Ouvéa (en particulier ses oiseaux, les sternes fuligineuses). L'opération d'éradication offre un parfait exemple de la manière dont les populations locales peuvent s'impliquer efficacement dans la gestion des questions environnementales sur leur territoire. Autour de l'atoll, il a fallu installer une barrière de sécurité pour avertir le public de l'action en cours ; elle a aussi servi aux techniciens pour réaliser un inventaire des oiseaux et tortues présents, espèces potentiellement impactées par les rats. La méthode de travail a dû prendre en compte l'isolement du site et sa végétation très dense. Cette opération pilote permet désormais de sensibiliser les jeunes gens d'Ouvéa au contrôle des espèces envahissantes et de les former aux analyses environnementales. Selon l'ASBO, elle a procuré un travail rémunéré à une trentaine de

guides locaux. L'association prévoit de retourner, mi-2016, contrôler la présence des rats sur l'atoll.

**Extrait de :** [Dossier de presse du CEN de Nouvelle-Calédonie](#)

**Contact :** [Patrick Barrière](#) ou [Christine Fort](#) (CEN Nouvelle-Calédonie)

### Un projet fédérateur en Nouvelle-Calédonie pour sensibiliser aux espèces exotiques envahissantes



Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle-Calédonie avait organisé en juillet 2015 à Ouvéa le deuxième forum des comités de gestion en charge des zones inscrites au Patrimoine mondial. Cette réunion avait comme objectif de permettre aux treize comités de gestion répartis sur l'ensemble du pays, donc éloignés géographiquement, de se rencontrer, de partager leurs expériences réciproques et de réfléchir aux « bonnes pratiques » dans leur domaine d'intervention.

Les comités de gestion ont émis le souhait de s'unir pour servir leur objectif unique, la conservation des lagons en bon état. Plus concrètement, au terme de l'un des ateliers de travail, celui qui portait sur les espèces exotiques envahissantes, ils ont décidé, en s'appuyant sur la réflexion des participants au forum, dont de jeunes artistes, de mener un projet commun en faveur de la biodiversité locale.

Ce projet, lancé en avril 2016 et coordonné par le CEN, consiste à réaliser une sculpture qui voyagera d'un comité de gestion à l'autre jusqu'en juillet 2017. A chaque étape du périple, le comité de gestion qui recevra le bois sculpté organisera une action symbolique de la lutte engagée contre les espèces envahissantes ou pour sensibiliser le public. Puis le bois repartira, un peu plus gravé, un peu plus abouti. Il naviguera ainsi à travers tout le pays, de Bélep à l'extrême sud et se fera le relais de la protection de la biodiversité et de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes. A la fin du « chemin », il sera remis aux institutions locales.

**Sources :**

[Dossier de presse du CEN de Nouvelle-Calédonie](#)  
[www.dnc.nc](http://www.dnc.nc)

**Contact :** [Patrick Barrière](#) ou [Christine Fort](#) (CEN Nouvelle-Calédonie)

### Un laboratoire à ciel ouvert : renaissance d'une forêt sèche à La Réunion



Coordonné par le Parc national de La Réunion en étroite collaboration avec la DEAL, le Conservatoire du littoral, la Région Réunion, le Département de La Réunion et l'Europe, le projet LIFE+ Forêt sèche 2014 - 2020 vise à sauver de l'extinction un patrimoine unique au monde : la forêt sèche réunionnaise.

En 3 millions d'années, l'île de La Réunion s'est dotée d'une biodiversité d'exception et en 300 ans seulement l'homme et les espèces exotiques envahissantes ont réduit cette forêt à l'état de relique. La forêt sèche s'étendait autrefois du nord au sud en passant par la côte ouest de La Réunion. Aujourd'hui, il ne reste qu'un pour cent de sa surface originelle.

Le programme de préservation LIFE+ Forêt sèche prévoit d'étendre cette forêt en plantant 80 000 arbres, complétant ainsi les 100 000 autres plantés dans le cadre d'un précédent projet, de réintroduire le Gecko vert de Bourbon en partie basse de la Grande Chaloupe, d'optimiser les coûts des actions de conservation et d'associer les acteurs et la population locale à l'aventure.

L'un des challenges du projet est de lutter contre les espèces exotiques envahissantes lesquelles gagnent de plus en plus de terrain au détriment des espèces indigènes et endémiques. La plupart d'entre elles ont été introduites pour leur utilité : le cassi (*Acacia farnesiana*) et le zavocat marron (*Litsea glutinosa*) pour nourrir les cabris et les boeufs moka, le choka (*Furcraea foetida*) comme cordage et le baie rose (*Schinus terebinthifolius*) dit « lansan » pour faire du commerce d'épices. D'autres espèces ont été



introduites pour des raisons alimentaires (Jamrosat *Syzygium jambos*) ou ornementales (Liane papillon *Hiptage Bengalensis*).

Par [Cédric Anamoutou](#) (Chargé de communication et animation, Projet LIFE+ Forêt sèche, Parc national de La Réunion)

[Pour en savoir plus](#)

## Protection des végétaux et réglementation phytosanitaire à Saint-Pierre et Miquelon



Publication du Décret n° 2016-781 du 10 juin 2016 recodifiant les dispositions relatives à l'outre-mer du code rural et de la pêche maritime (partie réglementaire).

Extrait du Chapitre IV sur Saint-Pierre et Miquelon, sous-section 3 "Protection des végétaux et réglementation phytosanitaire ":

Art. D. 274-26.-La liste des espèces végétales non indigènes dont l'introduction de spécimens vivants dans le milieu naturel, intentionnelle ou accidentelle, est interdite en application de l'article L. 411-3 du code de l'environnement est fixée par arrêté préfectoral.

Art. D. 274-27.-L'importation dans l'archipel de végétaux, produits végétaux et autres objets est soumise aux conditions suivantes :

- 1° Le spécimen végétal n'est pas susceptible de menacer les écosystèmes naturels locaux par son caractère envahissant et n'est pas inscrit sur les listes des espèces non indigènes mentionnées à l'article D. 274-26 ;
- 2° Le spécimen végétal n'est pas susceptible de servir de vecteur à des organismes nuisibles et ne représente pas une menace pour la flore locale ;
- 3° Le spécimen végétal est répertorié dans une des annexes de la Convention du 3 mars 1973 sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et son importation respecte les conditions de permis ou de certificats qui sont prévues par cette Convention. L'autorisation d'importation est accordée par la direction des territoires, de l'alimentation et de la mer à partir d'une demande conforme au modèle disponible auprès de ce service.

[Pour en savoir plus](#)

## L'observatoire national de la biodiversité publie ses indicateurs sur les espèces exotiques envahissantes



Depuis 5 ans, l'Observatoire national de la biodiversité (ONB) élabore et publie annuellement les indicateurs de suivi de la biodiversité, des pressions exercées par les activités humaines et de la mobilisation de la société pour enrayer l'érosion de la biodiversité. Il accompagne en cela la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la biodiversité. Près de 80 indicateurs sont aujourd'hui publiés mobilisant les sources de données nationales disponibles.

Pour la première fois cette année, l'ONB publie un indicateur intitulé "Évolution du nombre moyen d'espèces exotiques envahissantes par département métropolitain". Cet indicateur renseigne sur l'évolution de ce nombre en se référant à un panel de 84 espèces de flore et de faune, calculée par période de 10 ans à partir des 40 dernières années. Selon cet indicateur, 5,6 espèces de la liste de référence auraient ainsi été "gagnées" en moyenne par département par période de 10 ans.

Concernant spécifiquement l'outre-mer, grâce aux données disponibles au sein de la base d'information de l'UICN France sur les espèces exotiques envahissantes en outre-mer, complétées par une enquête conduite auprès de l'ensemble des collectivités françaises d'outre-mer, l'indicateur révèle que 60 des 100 espèces parmi les espèces les plus envahissantes au niveau mondial sont présentes en outre-mer.

**Pour en savoir plus:**

<http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/indicateurs/evolution-du-nombre-moyen->

[despeces-exotiques-envahissantes-par-departement-metropolitain](#)

<http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/indicateurs/nombre-despeces-en-outre-mer-parmi-les-plus-envahissantes-au-monde>

## Invacost : un projet scientifique dont vous êtes le héros



Invacost (Invasive Insects and Their Cost Following Climate Change) est un projet de recherche dont l'objectif est d'étudier à la fois les impacts (sanitaires, écologiques...) de potentielles invasions d'insectes, ainsi que les coûts générés afin d'imaginer des stratégies dans un contexte de réchauffement climatique. Il est coordonné par Franck Courchamp (Laboratoire «Écologie, systématique et évolution», Université Paris-Sud / CNRS).

Pour tout savoir sur le projet, l'équipe de chercheurs, les travaux et poser vos questions en direct sur les invasions d'insectes, leurs coûts et le rôle du changement climatique : <http://invacost.fr/>

## Rapports, publications et lettres d'information

### Rapports et Publications

Caceres S. & Decalf G. (2015). Stratégie de lutte contre les espèces animales invasives à Mayotte. 2015-2020. Rapport ONCFS/DEAL Mayotte. 73 p. + annexes. [Télécharger](#)

Terres australes et antarctiques françaises. (2016). Bilan d'activités 2015 de la réserve naturelle des Terres australes françaises. [Télécharger](#).  
*Le rapport présente notamment un bilan des actions réalisées en matière de gestion des espèces végétales et animales introduites.*

Larrue S, Daehler CC, Meyer J-Y, Pouteau R, Voldoire O. (2016). Elevational distribution and photosynthetic characteristics of the invasive tree *Spathodea campanulata* on the island of Tahiti (South Pacific Ocean). In: Daehler CC, van Kleunen M, Pyšek P, Richardson DM (Eds) Proceedings of 13th International EMAPi conference, Waikoloa, Hawaii. NeoBiota 30: 127–149. doi: 10.3897/neobiota.30.8201 [Télécharger](#)

Day MD, Winston RL (2016) Biological control of weeds in the 22 Pacific island countries and territories: current status and future prospects. In: Daehler CC, van Kleunen M, Pyšek P, Richardson DM (Eds) Proceedings of 13th International EMAPi conference, Waikoloa, Hawaii. NeoBiota 30: 167–192. doi: 10.3897/neobiota.30.7113 [Télécharger](#)

### Lettres d'information

Lettre d'information du Groupe de travail national sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. [Juin 2016](#).

Lettre d'information de l'OEPP. [Mai 2016](#), [juin 2016](#)